

Extrait du Registre des Délibérations du Bureau

Séance du 8 JUIN 2023

20230608_B08 - RESIDENCE LES JARDINS D'OPALE – Achat en VEFA de 2 logements individuels (2 PLAI) dans le cadre de la Reconstitution de l'Offre NPNRU– Lieu-dit « La Grosse Pierre » à FEYTIAT – Réalisation d'un contrat de prêt d'un montant total de 254 317 € auprès de la Banque des Territoires (groupe Caisse des Dépôts et Consignations)

Le Bureau de Limoges habitat s'est réuni le jeudi 8 juin 2023 à 17 heures dans les locaux du Siège, 224 rue François Perrin à Limoges.

Etaient présents :

Madame Catherine MAUGUIEN-SICARD, Présidente

Madame Aya Ekoun Debora KOUAKOU, Administratrice

Messieurs Philippe CHADELAS, Dominique RENAUDIE, et Xavier TRACOU, Administrateurs

Madame Céline MOREAU, Directrice générale

Absents excusés :

Monsieur Nicolas REROLLE, Vice-président, ayant donné pouvoir à Madame MAUGUIEN-SICARD

Monsieur Jean-Luc BONNET, Administrateur

La séance est ouverte à 17 heures sous la présidence de Madame MAUGUIEN-SICARD, Présidente.

Vu le plan de financement prévisionnel de l'opération d'achat en VEFA de 2 logements individuels dans le cadre de la reconstitution de l'offre NPNRU – Lieu-dit « La Grosse Pierre » à Feytiat,

Vu l'offre de prêt de la Banque des Territoires (groupe Caisse des Dépôts et Consignations) composé de 2 lignes de prêt pour un montant total de 254 317.00 €,

Vu le rapport présenté,

Le Bureau délibère,

- Article 1 : 2 lignes de prêt pour un montant de 254 317.00 € dont les caractéristiques sont les suivantes :
 - Ligne du prêt 1 :

Ligne du Prêt :	PLAI
Montant :	175 811 euros
Durée de la phase d'amortissement :	40 ans
Périodicité des échéances :	Annuelle
Index :	Livret A
Taux d'intérêt actuariel annuel :	Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du Contrat de Prêt -0,2% . Révision du taux d'intérêt à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux d'intérêt puisse être inférieur à 0%.
Typologie Gissler :	1A
Profil d'amortissement :	Echéance prioritaire (intérêts différés) : Si le montant des intérêts calculés est supérieur au montant de l'échéance, la différence est stockée sous forme d'intérêts différés.
Modalité de révision :	« Double révisabilité limitée » (DL)
Taux de progressivité des échéances :	De 0% à 0,5% maximum (actualisable à l'émission et à la date d'effet du Contrat de Prêt en cas de variation du taux du Livret A). Révision du taux de progressivité à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A. sans que le taux de progressivité puisse être inférieur à 0%

- Ligne du prêt 2 :

Ligne du Prêt :	PLAI FONCIER
Montant :	78 506 euros
Durée de la phase d'amortissement :	50 ans
Périodicité des échéances :	Annuelle
Index :	Livret A
Taux d'intérêt actuariel annuel :	Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du Contrat de Prêt -0,2% . Révision du taux d'intérêt à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux d'intérêt puisse être inférieur à 0%.
Typologie Gissler :	1A
Profil d'amortissement :	Echéance prioritaire (intérêts différés) : Si le montant des intérêts calculés est supérieur au montant de l'échéance, la différence est stockée sous forme d'intérêts différés.
Modalité de révision :	« Double révisabilité limitée » (DL)
Taux de progressivité des échéances :	De 0% à 0,5% maximum (actualisable à l'émission et à la date d'effet du Contrat de Prêt en cas de variation du taux du Livret A). Révision du taux de progressivité à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A. sans que le taux de progressivité puisse être inférieur à 0%

- Article 2 : Autorise Madame la Directrice générale de LIMOGES HABITAT à signer le contrat devant régler les conditions de ces prêts, la ou les demandes de versements de fonds, les conventions de garantie de remboursement à intervenir entre Limoges Métropole - Communauté urbaine, la Commune de FEYTIAT et LIMOGES HABITAT, et à réaliser tous les actes de gestion utiles afférents à ces prêts.

Formalités de publicité effectuées

le **13 JUIN 2023**

Pour extrait conforme,

Limoges, le **13 JUIN 2023**

LA PRESIDENTE

Catherine MAUGUIEN-SICARD

